



Assemblée générale des Nations unies : le PE plaide pour une gouvernance mondiale renforcée

Les députés ont retenu six thèmes prioritaires qui devraient selon eux être adressés par le Conseil lors de la 65ème session de l'Assemblée générale des Nations unies qui débutera en septembre 2010 : place de l'UE aux Nations unies, gouvernance mondiale et réforme de l'ONU, paix sécurité, développement, droits de l'homme et changement climatique.

Les doléances des députés sont présentées dans le rapport rédigé par Alexander Graf Lambsdorff (ADLE, DE). Ces derniers demandent notamment à la nouvelle Haute-représentante, Catherine Ashton, de mieux coordonner les positions des Etats membres en vue de la réforme du Conseil de sécurité. Un siège pour l'UE dans un Conseil de sécurité élargi doit demeurer un objectif de l'Union à long terme, souligne la résolution.

Sur la question du désarmement nucléaire, les députés demandent au Conseil de s'engager en faveur d'un objectif de désarmement nucléaire complet, conformément aux objectifs de l'administration américaine. Ils souhaitent que le Conseil travaille de "manière cohérente, logique et efficace pour déboucher sur un succès" à la Conférence d'examen du TNP, qui se tiendra à Genève du 28 avril au 9 mai 2010.

Objectifs du Millénaire et lutte contre le changement climatique

Les députés demandent que les parlements nationaux et régionaux soient davantage impliqués dans les travaux de l'ONU, qu'une position commune des Etats membres sur la réforme du Conseil des droits de l'homme prévue en 2011 soit dégagée et que l'engagement de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2015 soit reconfirmé, notamment en matière de santé maternelle (5ème OMD), domaine qui enregistre des progrès limités.

Les négociations sur un accord pour lutter contre le changement climatique doivent déboucher sur un accord à Mexico en décembre 2010, selon le rapport qui estime le réchauffement de la planète risque d'exacerber les risques de conflits pour les ressources naturelles.

Graf Lambsdorff a présenté mercredi 17 mars et pour la deuxième année consécutive, la résolution adoptée par la commission des affaires du PE au groupe de travail du Conseil sur les relations UE-ONU.

Le rapport a été adopté en commission des affaires étrangères par 59 voix, aucune contre et 4 abstentions.

Procédure : les recommandations dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune sont réputées adoptées, à moins que quarante députés au moins n'aient présenté leur opposition par écrit avant le commencement de la période de session, auquel cas les recommandations de la commission sont inscrites pour débat et vote à l'ordre du jour de ladite période de session (article 97,4 du Règlement).

N.B. :

Sous la Présidence de : Gabriele ALBERTINI (PPE, IT) 17.03.2010

Communiqué de presse

Contact :

Thomas DUDRAP

AFET/DROI/SEDE

Unité Presse - Attaché de Presse

BXL: (+32) 2 28 44524

STR: (+33) 3 881 77015

PORT: (+32) 498 98 32 84

EMAIL: foreign-press@europarl.europa.eu